

## L'AVANT-PROJET DE DÉCRET RELATIF AUX CENTRES D'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE QUELQUES QUESTIONS D'ÉVALUATION

Par Jean Blairon

L'avant-projet réformant le Décret de 2004 relatif à l'agrément et au subventionnement d'associations actives dans la formation sociale et professionnelle<sup>1</sup> est occupé à terminer sa route parlementaire.

Le nouveau texte se propose de reconnaître des CISP (Centres d'Insertion Socioprofessionnelle) ; constatons d'emblée qu'il traduit une volonté de dé-différenciation (une catégorie unique est désormais créée) et qu'il poursuit la trajectoire de spécialisation : le Décret de 1987 reconnaissait par exemple aux OISP des missions bien plus étendues que la formation stricto sensu.

Le texte ne fait toujours pas l'unanimité : l'Intérfédération des EFT/OISP reste très circonspecte et l'avis émis par le Conseil Economique et Social de Wallonie paraît tout de même mitigé.

Au-delà des questions sectorielles qui sont avancées par les acteurs et qui devront trouver réponse, nous voudrions nous interroger ici sur la **réception et l'usage social** de ce texte dans un environnement dont les politiques de formation sociale et professionnelle ne sont qu'un élément et d'ailleurs un élément dominé ; l'usage social d'une législation dépend en effet souvent des interactions que le champ dans laquelle elle apparaît entretient avec d'autres champs. On se souvient que Pierre Bourdieu parlait à ce sujet d'un « taux de change entre les champs », qui peut traduire des dominations ; l'exemple le plus facile à saisir est la position de plus en plus dominante du champ médiatique, qui tend à se vivre comme l'arbitre d'autres champs, par exemple du champ politique ou du champ culturel (à l'instar du dollar qui reste la monnaie de référence pour une majorité de transactions). Pour comprendre ces interactions entre les champs, il peut être utile de partir de la réalité de ceux qui en subissent les effets.

C'est donc du point de vue des stagiaires eux-mêmes, de la lecture de leur situation réelle, élaborée avec eux<sup>2</sup>, que nous partirons pour poser quelques-unes des questions d'évaluation qui nous paraissent cruciales avant qu'un dispositif décrétoal soit définitivement adopté.

Ce point de vue met en avant des problèmes sérieux de cohérence qu'il conviendrait nous semble-t-il de prendre en compte ; ces problèmes ne sont pas posés par le seul Décret (actuel ou futur), mais par les

1 Ces associations sont identifiées jusqu'ici comme Entreprises de Formation par le Travail (EFT) ou comme Organismes d'Insertion Sociale et Professionnelle (OISP).

2 Nous ne poserons pas ces questions sur base de notre seule situation d'opérateur OISP. Nous les fondons sur une série de recherches et d'interventions menées au nom et dans le contexte de l'éducation permanente. Parmi celles-ci, nous aimerions pointer quatre travaux portant directement sur le vécu des stagiaires eux-mêmes et sur l'analyse qu'ils peuvent faire de leur situation.

Il s'agit des recherches suivantes :

*Peut-on lutter contre la désaffiliation sociale par une politique d'emploi appropriée ? Analyse de l'expérience du Miroir Vagabond* (recherche commanditée par le SPP Intégration sociale) - [www.intermag.be/images/stories/pdf/etude-miroir-vagabond-fr.pdf](http://www.intermag.be/images/stories/pdf/etude-miroir-vagabond-fr.pdf).

*Travail social et capital culturel. Évaluation d'un dispositif d'insertion socio-professionnelle* (CPAS d'Esneux) - [www.intermag.be/index.php/lien-champ-socio-economique/62-travail-social-et-capital-culturel-evaluation-dun-dispositif-dinsertion-socio-professionnelle](http://www.intermag.be/index.php/lien-champ-socio-economique/62-travail-social-et-capital-culturel-evaluation-dun-dispositif-dinsertion-socio-professionnelle).

*Évaluer l'innovation, l'hybridation et la transversalité : le cas de solidarité* - [www.intermag.be/index.php/lien-champ-associatif-institutions/106-evaluer-linnovation-lhybridation-et-la-transversalite-le-cas-de-solidarite](http://www.intermag.be/index.php/lien-champ-associatif-institutions/106-evaluer-linnovation-lhybridation-et-la-transversalite-le-cas-de-solidarite)

*De Charybde en Scylla ? Petites chroniques d'une intégration impensée : les Roms en Wallonie* (étude publiée ensuite dans la collection Détournement de fond que nous dirigeons aux éditions Couleur livres) - [www.intermag.be/index.php/lien-champ-socio-economique/121-de-charybde-en-scylla-petites-chroniques-dune-integration-impensee-les-roms-en-wallonie-](http://www.intermag.be/index.php/lien-champ-socio-economique/121-de-charybde-en-scylla-petites-chroniques-dune-integration-impensee-les-roms-en-wallonie-)

rapports de force qui traversent le champ de la formation professionnelle. L'exemple emblématique de ce genre de problème est **l'effet de bascule** : une affirmation, légitime en elle-même, peut basculer, du fait des interactions entre champs dans lesquelles elle est prise, dans une direction non désirée, parfois même située aux antipodes des intentions de son destinataire. Ainsi, le rappel de l'importance de la dimension sociale de la formation professionnelle peut, suite à un effet de bascule, conduire à imaginer que la formation professionnelle n'est plus pour tout le monde, comme l'emploi d'ailleurs... Des catégories ségrégatives peuvent être définies, qui vont fonctionner comme une « prophétie auto-réalisatrice » : ceux qui y seront classés seront produits comme non concernés désormais par le marché du travail (c'est-à-dire que leur droit à un travail librement choisi ou librement accepté n'aura plus aucune chance d'être rencontré).

## I. QUELS SONT LES ÉLÉMENTS DE LA SITUATION RÉELLE DES STAGIAIRES DONT IL FAUT IMPÉRATIVEMENT TENIR COMPTE ?

### A) La réalité de la situation et le dilemme qui en découle

Nous pensons qu'on n'est fondé qu'à parler de **personnes dont l'emploi s'est éloigné**, du fait

- de la raréfaction de l'emploi disponible ;
- de sa dégradation générale (multiplication des temps partiels et des contrats précaires, des sous-statuts, surgissement de nouvelles inégalités dans les rémunérations...) ;
- des modifications structurelles qui l'affectent (disparition au moins apparente d'emplois peu qualifiés<sup>3</sup>, tentatives de délégitimation de la culture ouvrière, production d'inégalités paradoxales nouvelles du fait de l'obligation scolaire jusqu'à 18 ans...) etc.

Il est impossible de prendre en compte la situation réelle des personnes qui souhaitent participer à réduire l'écart entre leur position sociale et professionnelle, leurs aspirations et les possibles, de plus en plus restreints, du marché du travail sans partir du fait qu'il s'agit le plus souvent d'un **dilemme** : assurer leur survie quotidienne (ce qui demande une énergie et une inventivité très élevées, mais qui risquent d'occuper toute la place et d'y enfermer ceux qui s'en rendent capables) ou tout risquer sur une hypothétique sortie (en mettant en danger réel « l'équilibre » de leur fragile situation). Seuls ceux qui ne connaissent pas réellement la situation sociale pensent qu'il s'agit là simplement de « pièges à l'emploi » (et donc d'une simple question d'« avantage » financier à « ne pas travailler ») : il s'agit bien, au contraire, de situations où le pronostic vital peut être engagé.

### B) La stigmatisation et le besoin subséquent de mixité

Nos recherches nous l'ont abondamment montré : les politiques dites d'activation ont eu surtout un effet majeur, celui de stigmatiser les personnes dont le droit fondamental au travail librement choisi

3 Commentant la litanie patronale qui se plaint du manque de qualification de notre main-d'œuvre et met en avant les « emplois en pénurie », M. Alaluf interroge : « **D'après ce rapport, il y aurait d'un côté des postes vacants hyperqualifiés et bien payés** et, de l'autre, des chômeurs incultes et de jeunes diplômés qui ne sont bons à rien. Comment expliquer alors que l'essentiel des emplois offerts en Belgique le soit dans les titres services ? Ou encore que des milliers de salariés polonais travaillent à Bruxelles dans le bâtiment, l'hôtellerie et les services domestiques sans connaître le néerlandais ni le français ? » Cfr [politique.eu.org/spip.php?article2673](http://politique.eu.org/spip.php?article2673). On serait donc mieux inspiré de parler d'un nouveau rapport de force entre patronat et groupes ouvriers à propos de ce type d'emplois.

ou accepté n'est pas assuré par la société. Le terme « stigmaté » est à prendre dans le sens spécifique que lui a donné le sociologue Goffman : est stigmatisé celui qui, frappé d'un attribut (matériel ou immatériel) qui le discrédite de manière durable et profonde, n'est plus considéré comme humain. Les « tares du comportement » constituent un de ces attributs, qui varient avec le temps et les époques : être communiste, homosexuel, agnostique...

Aujourd'hui, être chômeur est un stigmaté, puisqu'on est présenté, malgré tous les démentis objectifs que l'on peut opposer à cette thèse, comme « ne voulant pas chercher », « voulant profiter », « constituant un poids pour la société », « pratiquant de la fraude sociale », etc.

Il s'ensuit que toute formation socio-professionnelle doit tenir compte de la réalité culturelle et sociale des groupes stigmatisés et notamment du besoin de **mixité** qui est leur seule chance de déstigmatisation (Goffman a en effet bien montré les effets paradoxaux de la socialisation à l'intérieur du groupe stigmatisé<sup>4</sup>, chacun devrait s'en souvenir). On se trompe donc lourdement quand on construit des groupes de population homogènes dans des dispositifs de formation qui se déploient dans un contexte de stigmatisation. Sous prétexte de ne pas exclure des « groupes cibles » déterminés, on les enferme dans des fonctionnements sociaux qu'il conviendrait prioritairement de rompre.

### **C) La création pratique de « circonstances » qui ouvrent réellement à des espaces de liberté**

Lorsque la vie vous a transformé en « surnuméraire », en « inutile au monde », la priorité consiste bien à retrouver à la fois une confiance et une capacité d'invention : s'imaginer ailleurs autrement est une bien lourde tâche, comme celle de croire que le « jeu » (de participation à la construction de la société, à ses échanges, à ses réciprocitys) en vaut (encore) la chandelle, malgré tous les démentis quotidiens que la vie vous réserve. Nous savons qu'il y a une interaction forte entre la représentation que l'on se fait de son identité sociale et la lecture que l'on se fait du champ politique : plusieurs auteurs ont montré que la destruction massive d'emplois dans une région portait ses habitants aux votes extrêmes.

La formation socio-professionnelle n'a aucune chance de réussir réellement si elle ne travaille pas à faire vivre des occasions et des preuves concrètes que la création de possibles et la croyance au jeu sont possibles et souhaitables. Ces preuves sont singulières, liées à l'histoire de chacun et aux épreuves concrètes qu'il a subies. Il faut donc laisser à l'opérateur de formation un maximum de liberté de méthode pour qu'il puisse être, selon le mot de Deligny, le créateur de (la bonne) circonstance, celle qui va faire réellement changer le cours des choses.

Il serait aberrant dans ce contexte de demander à l'opérateur une **programmation excessive** (de contenus, de pratiques, style 25 % d'accompagnement psycho-social, etc.) voire de l'obliger à adopter un **point de vue normatif**, plus ou moins déguisé (pensons au terme de « resocialisation », qui ne peut être pensé que par ceux qui s'estiment « socialisés », et d'une manière conforme à leur position !). La logique technocratique qui prévaut trop dans le champ politique, et qui produit une distanciation voire une désaffection des citoyens par rapport au champ politique est un **obstacle** dans le champ de la formation socio-professionnelle, dont les agents sont déjà confrontés, comme nous l'avons vu, aux effets de la perte de confiance.

4 E. Goffman montre en effet que ceux qui se socialisent à l'intérieur de leur groupe stigmatisé peuvent renforcer par là même involontairement le poids de ce stigmaté.

## II. COMMENT ÉVITER DE PLONGER LES STAGIAIRES DANS UN UNIVERS DE SENS INCOHÉRENT ?

On se souvient que, selon Goffman, le fait d'être soumis à un environnement aux lois incohérentes et imprévisibles constituait un puissant facteur de destruction de l'autonomie culturelle des sujets. Il faut craindre que cela soit de plus en plus le cas pour les stagiaires du fait des courts-circuits qui résultent des chocs entre les champs ou entre les secteurs.

### **A) Le mensonge sur l'acteur**

Les politiques de formation socio-professionnelle se parent volontiers de grands principes généreux mais qui peuvent être à l'origine d'effets de bascule redoutables. Ainsi proclame-t-on souvent que le stagiaire est au centre de son parcours, voire du dispositif de formation lui-même, qu'il est l'acteur de sa formation et de sa trajectoire, etc.

Ces discours sont rarement suivis d'attitudes congruentes. Ainsi tout demandeur d'emploi est-il sommé de se construire un « plan de formation », un « projet professionnel », mais il est surtout prié de se conformer à des conditions restrictives diverses et variées, qui fonctionnent comme des « cases » et n'ouvrent de fait qu'à des possibles pré-formatés : tel niveau de diplôme interdira l'accès à tel ou tel programme, même s'il n'existe pas de programme équivalent dans « la bonne case » (celle qui a été prévue) ! On assiste en fait à une bureaucratisation complète de l'offre de formation : séparation en catégories formelles (par niveaux de diplôme par exemple), cloisonnement des opérateurs par publics (tel type d'opérateur pour tel groupe) ; cette bureaucratisation de plus en plus poussée est incompatible avec le discours sans cesse ressassé de l'acteur (par ailleurs obligé de l'être de la manière qui arrange le système). Le discours de l'acteur peut ainsi renforcer, à son corps défendant, la stigmatisation, puisque le candidat en formation a peu de chance de correspondre aux attentes énormes que postule le statut d'« acteur » qu'on lui a accordé en même temps qu'on l'a placé dans une logique qui lui laissait peu de place. La « spécialisation » des opérateurs peut ainsi produire un effet de bascule où l'on « produit un peu plus de la même chose », où l'on renforce ce que l'on voulait combattre.

### **B) Le mélange d'aide et de contrôle**

Cette distorsion se redouble du fait du mélange permanent entre l'aide et le contrôle : tel agent, supposé conseiller, est aussi un agent d'information à peine caché pour le contrôleur qui vise, de façon active, à sanctionner et exclure (souvent parce qu'il vient d'échapper lui-même à une situation de non-emploi, en étant engagé pour traquer les « abus » de ses ex-compagnons d'infortune). La « mobilisation volontaire » exigée ne doit en plus pas l'être vraiment, sous peine, encore, de sanctions : tel qui, ayant expérimenté une voie imaginée, constate qu'elle n'est pas faite pour lui, pourra se voir reprocher un « abandon », une « rupture de contrat unilatérale » lorsqu'il se conduit comme le décideur de sa trajectoire qu'on lui a demandé d'être. Comment est-il possible de ne pas comprendre que la (re) création de soi exige un temps de suspens des contraintes et de la pression au résultat sous peine d'être totalement inopérante ?

L'aide qui est un contrôle vient dès lors percuter les ressorts qui peuvent faire le succès d'une formation d'adulte (comme une logique de forte participation des bénéficiaires) et peuvent faire perdre confiance une fois encore dans le fait que le « jeu » vaut la peine d'être joué.

## C) La fausse individualisation

Le stagiaire s'entend trop souvent tenir un discours d'« individualisation » qui n'est pas réel. S'il l'était un tant soit peu, les CISP se verraient traiter différemment selon les champs professionnels concernés. Croit-on vraiment que la situation des métiers de la société de l'information (tourisme, nouvelles technologies, métiers de la communication...) s'apprennent de la même manière, avec les mêmes critères d'accès que les métiers pré-industriels ? Nous ne sous-entendons pas de hiérarchie entre ces deux groupes, mais souhaitons que la prétendue individualisation des situations et l'articulation des formations au champ professionnel soient effectives et cessent d'être seulement des slogans. Faute de quoi, nous nous trouverions dans une situation où l'individualisation ne vaut effectivement que pour les contraintes (pour les « preuves » d'activation dont le stagiaire doit s'acquitter), alors même qu'elle est présentée dans le registre des opportunités, mais sans être effective.

## III. COMMENT ÉVITER DE FAIRE SUBIR AUX STAGIAIRES LA VIOLENCE SYMBOLIQUE D'UNE TRAJECTOIRE PENSÉE SANS EUX ET INADAPTÉE À LEURS CONDITIONS DE VIE ?

### A) La linéarité fantasmée

Ce qui est proposé aux stagiaires n'est pas appuyé sur les manières réelles dont quelqu'un peut s'impliquer, mais est construit à partir d'une « logique de système », abstraite voire fantasmagorique. On installe d'abord une progressivité (pré-qualification/qualification/emploi) qui ne résiste d'ailleurs pas à l'examen (certaines formations dites « pré-qualifiantes » donnent l'occasion de plus d'apprentissages effectifs que d'autres réputées « qualifiantes »), puis on distribue les publics selon les types d'opérateurs (les CISP accueillent le public le moins certifié, l'Office ceux qui sont « les plus proches de l'emploi »). On se demande ce qui sépare encore cette logique de la logique de relégation tant critiquée dans le système éducatif initial (où les milieux sociaux sont globalement distribués entre filières prestigieuses et filières de relégation) : pourquoi reproduire ce qui a produit ce que l'on prétend combattre (le verdict scolaire) ?

Faut-il redire que l'implication dans un processus de formation d'adultes porte sur bien d'autres choses que le contenu de la formation : le désir, l'ouverture d'espaces de liberté, la rencontre authentique entre personnes... Le reste découle de lui-même. Il ne s'agit pas de « méthodes » mais de position et de prises de position<sup>5</sup>, essentiellement de nature micro-politique. Il semble que cet héritage qui fait sens soit quelque peu oublié aujourd'hui et que le champ de la formation socio-professionnelle tende à se calquer sur les effets les plus contestables du champ éducatif.

### B) Des bassins de « vie » ?

Le même raisonnement doit être tenu à propos de l'organisation sous-régionale des politiques de formation. Si les opérateurs peuvent avoir grand intérêt à construire des réseaux de partenariat

5 Cfr sur ce point les expériences emblématiques de Fernand Deligny avec de jeunes adultes rejetés de partout. Nous les avons relatées dans notre intervention à l'université d'été organisée par le Cunic « Retrouver le plaisir de former dans un monde désenchanté » en août 2012, actes en cours de publication ; la retranscription de cette intervention est publiée sur [Intermag.be](http://Intermag.be) : [www.intermag.be/liens-champ-associatif-institutions/383-retrouver-le-plaisir-de-former-dans-un-monde-desenchanté](http://www.intermag.be/liens-champ-associatif-institutions/383-retrouver-le-plaisir-de-former-dans-un-monde-desenchanté).

locaux, il ne faudrait pas prendre des territoires découpés selon une logique purement administrative comme référentiel unique pour discuter la pertinence de projets de formation.

Une réflexion approfondie sur la place réelle de la logique territoriale dans le vécu des engagements des stagiaires en formation fait cruellement défaut, ce qui n'empêche pas qu'on s'appuie sur une telle logique pour discuter des possibilités d'accès.

### **C) Le droit effectif à l'expérimentation**

Il convient enfin de soutenir le droit de tous à l'expérimentation, et en tout premier lieu des stagiaires, puisque nous avons vu que s'engager en formation équivaut pour beaucoup à prendre des risques considérables. Ensuite, il faut soutenir les opérateurs qui prennent des risques avec ceux qui en prennent : le financement à l'« heure/stagiaire », par exemple, peut conduire certains opérateurs, conjoncturellement fragilisés, à la prudence, voire à la tolérance zéro, si ce n'est au rejet de personnes qui peuvent laisser présager des risques de décrochage.

Et la prise de risque ne peut se vivre que dans un environnement créatif, d'ailleurs consacré par la charte associative.

Le discours mensonger sur l'acteur et la fausse individualisation peuvent finir par écrire la chronique d'échecs annoncés, produisant un effet de bascule pénalisant ceux qui ont cru aux invitations à l'audace et aux discours de mobilisation, ce qui est particulièrement révoltant.